



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



148^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 20 au 24 juin 2011

CE148.R15 (Fr.)
ORIGINAL : ANGLAIS

RÉSOLUTION

CE148.R15

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU 51^e CONSEIL DIRECTEUR DE L'OPS, 63^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

LA 148^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire (document CD51/1) préparé par la Directrice pour le 51^e Conseil directeur de l'OPS, 63^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques, présenté comme annexe A au document CE148/3, Rév. 1 ; et

Considérant les dispositions de l'article 12.C de la Constitution de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil directeur,

DÉCIDE :

D'approuver l'ordre du jour provisoire (document CD51/1) préparé par la Directrice pour le 51^e Conseil directeur de l'OPS, 63^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.

(Huitième réunion, le 23 juin 2011)